



Contestation appel de fonds copropriété

Par Perrine43

Bonjour,
J'ai besoin de vos conseils svp,
J'habite depuis 5 ans dans un appartement et je suis propriétaire.
Il y a un mois j'ai appelé la copropriété pour savoir si c'était à eu de mettre à jour mon nom sur l'interphone ou pas ? (car depuis 5 ans je colle une étiquette pour afficher mon nom - pas pratique car elle se décolle souvent)
J'ai demandé si c'était à eu et si oui, à quel prix et quel délais. Je n'ai eu que la secrétaire au téléphone qui m'a dit qu'elle se renseignait et qu'elle me recontactait.
Je n'ai eu aucune nouvelle.
2 semaines après mon nom avait été mis à jour sur l'interphone.
Et quand j'ai reçu l'appel de fonds, il y a une ligne : 24/04/2024 Mise à jour nom sur interphone : 64.9euro.
J'ai n'ai jamais été au courant du prix ni du fait qu'il fallait faire passer un électricien pour changer un nom sur un interphone.

J'ai donc appelé la copropriété, qui a été hyper désagréable en me disant que de toute façon je n'avais pas le choix qu'il fallait que je paye. (à la limite de l'insulte et m'a raccroché au nez)

Pouvez vous m'aider ? est ce que c'est normal sachant que je n'ai pas approuvé cette dépense ?

Dans l'attente de votre retour,
Perrine.

Par yapasdequoi

Bonjour
Si le changement de nom implique l'ouverture de la platine, il est légal que seul un électricien le fasse.
Vous auriez pu demander le tarif vous ne pensiez pas que ce serait gratuit ?

Vous pouvez proposer à la prochaine AG de mettre des étiquettes standard avec seulement des numéros et un tableau de noms à côté qui ne nécessitera pas d'électricien.
C'est ce que font beaucoup de copropriétés pour limiter les coûts et permettre un affichage plus harmonieux.

Par Isadore

Bonjour,

Il n'est pas forcément permis de coller une étiquette sur l'interphone. Certaines copropriétés l'interdisent pour des raisons esthétiques. C'est un peu comme les noms sur les boîtes aux lettres, il peut y avoir des règles.

Par Perrine43

À la base j'ai appelé pour avoir des renseignements, je voulais savoir le prix et si c'était à eux de le faire ou pas.
Et ils ont envoyé qqun sans me prévenir et ils m'envoient la note après. Je ne trouve pas ça correct. Sachant que j'ai appelé pour savoir le prix avant.

Par Nihilscio

Et ils ont envoyé qqun sans me prévenir et ils m'envoient la note après. Je ne trouve pas ça correct. Sachant que j'ai appelé pour savoir le prix avant.
Ce n'est effectivement pas correct mais malheureusement le manque de courtoisie du syndic ne vous donne pas un

motif juridique qui vous permette de refuser de payer. En effet, on ne peut laisser chacun déposer la platine à sa guise sans risquer des dégradations même si l'opération est simple. Par ailleurs, afin de conserver la bonne tenue de l'immeuble, on ne peut non plus laisser scotcher des étiquettes inesthétiques. Si l'on fait appel à un professionnel, celui-ci facturera des frais de déplacement et le montant de 65 ? n'est pas abusif.

D'autres solutions seraient envisageables comme confier de telles petites tâches à l'entreprise assurant le nettoyage du bâtiment. Certaines sociétés multi-services s'organisent pour fournir ce type de prestations. Le gardien de l'immeuble s'il y en a un peut aussi en être chargé. Ce serait à suggérer au conseil syndical. Mais, pour ce qui concerne votre étiquette, ce qui est fait est fait.

Par yapasdequoi

Dans ma copropriété c'était un membre du CS qui avait acheté le tournevis spécial et proposait de le faire gratuitement et à ses risques et périls...
Jusqu'à mettre en place un tableau des noms.
Dans certains immeubles où il y a beaucoup de mouvements c'est plus pratique.

Par Perrine43

Du coup je suis dans l'obligation de payer ? il n'y a pas moyen de contester ? sachant que je n'ai jamais demandé ça ?

Par yapasdequoi

Le syndic est responsable de faire respecter le règlement de copropriété qui exige l'harmonie de l'immeuble.. ce qui est contradictoire avec des étiquettes collées.
Le syndic vous a laissé 5 ans pour vous manifester et demander une étiquette conforme.
Votre inaction joue contre vous.